



XXIII^e JNKS

Journées Nationales de la Kinésithérapie Salariée
[séminaire national

en 6 sessions visio-conférence]

Jeudi 17 & Vendredi 18 septembre 2020

KINESITHERAPIE SALARIEE

L'INTENTION, le GESTE & la TRACE

(2018 - 2019 - 2020)

TRACES

de la kinésithérapie

et des kinésithérapeutes salariés,

dans les pratiques, les statuts et les formations :

parlons en ensemble

JOURNEES NATIONALES DE LA KINESITHERAPIE SALARIEE

Session de formation continue conçue par le CNKS

Organisées sous l'égide de KOP

n° Siret : 38805089000044 - n° de déclaration d'activité 53220872422 – DATADOCK 0035038

JNKS 2020 conçues par

gérées par

en partenariat et avec le soutien de :



appel medical
par randstad



ManagerSante.com



Accueil
sur la plateforme
dès 9 h 45

10h00 – 12h00 La trace dans tous ses états

Présidence : Andrée GIBELIN, Secrétaire Générale du CNKS

- **L'intention, le geste et la trace en kinésithérapie et réadaptation ... et dans sa dimension artistique**
Andrée GIBELIN, cadre de santé kinésithérapeute (74)
- **La trace de l'écrit**
Intervenant PRESSENTI
- **La trace dans sa dimension sémantique**
Aurore WESTPHAL, orthophoniste (06)
- **Traces du métier kinésithérapeute salarié : études, enquêtes, et représentations**
Pierre Henri HALLER, cadre supérieur de santé de rééducation, kinésithérapeute (13)

Pause Déjeuner « à domicile » 12 h 00 à 13 h 30

Accueil
sur la plateforme
dès 13 h 15

13h30 – 15h30 Cadres de santé : le diplôme, 25 ans déjà, 25 ans encore ?

Présidence : Yves Cottret, Délégué Général du CNKS

- **De l'histoire des certificats et diplômes des cadres ...**
Yves COTTRET, cadre supérieur de santé kinésithérapeute (60)
- **...aux représentations sur les cadres de santé**
Olivier SALTARELLI, cadre de santé kinésithérapeute (39)
- **Regard sur les cadres de santé et leur formation**
Sophie DIVAY, sociologue (75)
- **Avenir & devenir des cadres de santé : formation(s), rôle(s) et fonction(s) ? [Table ronde]**
Chantal de SINGLY, directeur d'hôpital (75), Dominique COMBARNOUS, présidente de l'ANCIM (69), Valérie CORRE, coordinatrice générale des soins (69), Eric ROUSSEL, directeur d'hôpital (75)

Accueil
sur la plateforme
dès 15 h 45

16h00 – 18h00 L' Intelligence Artificielle (IA) en santé ... et en réadaptation

Présidence Pierre-Henri Haller, Président du CNKS

- **Mouvement perturbé et activité face au(x) défi(s) de l'intelligence artificielle**
Pierre-Henri HALLER, cadre supérieur de rééducation, kinésithérapeute (13)
- **IA en réadaptation : changement rupture des pratiques professionnelles ?**
Aurélien AUGER, ff cadre de santé kinésithérapeute (27) & Barbara BONECKA ff cadre de santé kinésithérapeute (13)
- **L'Homme contre nature**
Philippe STEVENIN, Docteur en sciences de l'Education (78)
- **IA & Ethique**
*David GRUSON, Docteur en Droit de la santé,
à l'initiative de ETHIK-IA, auteur de S.A.R.R.A, une IA et La machine, le médecin et moi (75)*

Programme
au
13 06 2020

JNKS France 2020 Vendredi 18 septembre

Journées Nationales de la Kinésithérapie Salariée - séminaire en sessions ZOOM

Accueil
sur la plateforme
dès 9 h 45

10h00 - 12h00 Exercice : Creuser profond ou ratisser large ?

Présidence : Julien Grouès, vice – président du CNKS

- **Evolution des pratiques et des actes : pertinence & (in)cohérence !**
Julien GROUES, kinésithérapeute (22)
- **Evolution des fonctions et statuts : l'exemple du « praticien chercheur »**
Thomas RULLEAU, Kinésithérapeute, PhD, ingénieur de recherche (85)
- **SSR : les nouvelles donnes**
Thomas COONE, chargé de mission Ministère Santé (75), Jean-Pascal DEVAILLY, président du SYFMER (75), Corinne DARRE, directrice de CRF (59), Andrée GIBELIN, cadre de santé kinésithérapeute (74)

Pause Déjeuner « à domicile » 12 h 00 à 13 h 30

Accueil
sur la plateforme
dès 13 h 15

13h30 –15h30 Exercice salarié : attractivité et fidélisation, spécificité et interprofessionnalité

Présidence : Pierre-Henri Haller, Président du CNKS

- **Des 3 R ...**
Pierre-Henri HALLER, cadre supérieur de rééducation, kinésithérapeute (13)
- **Aujourd'hui étudiants, demain kinésithérapeutes salariés ? Représentations sociales et influences socio-économiques**
Enora LE CALVEZ (étudiante K5), Janice BRINGAUD (MKDE 20220)
- **Aides kinésithérapeutes [AK], Assistants en soins de Rééducation [ASR] : intentions, gestes et traces**
Marie-Frédérique FERRY, cadre supérieure de rééducation (54), Emmanuelle BERTEAU, cadre supérieure de rééducation (33)
- **... à un curriculaire de kinésithérapie dans une Stratégie Nationale de Réadaptation [table ronde]**
*Pierre-Henri HALLER, cadre supérieur de rééducation, kinésithérapeute (13)
Marie-Frédérique FERRY cadre supérieure de rééducation (54), Emmanuelle BERTEAU cadre supérieure de rééducation (33), Magali FAROULT, cadre supérieure de rééducation (64), Jean-Pascal DEVAILLY président du SYFMER (75), 1 représentant de l'ANFE, 1 représentant de la FNAAS*

Accueil
sur la plateforme
dès 15 h 45

16h00 –18h00 Professionnalisation

Présidence : Christophe Dinet, Vice-Président du CNKS

- **De l'école à l'université**
Christophe DINET, directeur d'IFMK (25)
- **Professionnalisation ... par l'apprentissage clinique**
Véronique HANCART LAGACHE, cadre de santé formatrice (76)
- **Professionnalisation ... par la simulation clinique**
Marie-Frédérique FERRY (54), cadre supérieure de rééducation (54)
- **Professionnalisation ... par la recherche clinique**
Thomas RULLEAU, Kinésithérapeute, PhD, ingénieur de recherche (85)
- **Professionnalisation ... par l'interprofessionnalité universitaire ? [table ronde]**
Florence GIRARD, Directrice d'IFSI & Présidente de l'ANDEP (19), Hervé QUINART, coordonnateur général des soins IRF - directeur d'IFMK (51) et Annabelle COUILLANDRE, directrice d'IFMK (45)
- **L'accompagnement des stagiaires à l'hôpital et en ssr : quels dispositifs d'intégration ?**
Véronique GRATTARD, cadre supérieure formatrice (25) Valérie MARTEL, cadre de santé de rééducation (76), Andrée GIBELIN, cadre de santé kinésithérapeute (74), un représentant des étudiants

JNKS 2020 conçues par

gérées par

en partenariat et avec le soutien de :



JNKS 17 & 18 septembre 2020 : Modalités d'inscriptions

Inscriptions sur www.kineouestprevention.com/*

informations et renseignements : formations.kines@kineouestprevention.com

Vos coordonnées seront uniquement utilisées pour mieux vous informer et diffuser plus efficacement des informations pratiques sur nos formations (catalogue, emailing, ...). Elles sont enregistrées et transmises au responsable en charge des formations de Kiné Ouest Prévention, ainsi qu'au CNKS dispensant la formation à laquelle vous vous inscrivez. Ce dernier s'engage à ne pas les utiliser sans votre consentement en dehors du cadre de la formation. Kiné Ouest Prévention conserve vos coordonnées tant que vous ne vous désinscrivez pas. Vous pouvez accéder et obtenir une copie des données vous concernant, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Pour toute situation particulière de Handicap, merci de nous contacter afin que nous puissions analyser vos besoins.

* ou à défaut et avant le 4 septembre par courrier à :

KINE OUEST PREVENTION 1, allée du Puits Julien - BP 112 - 22590 PORDIC

Prise en charge par la formation continue :

Formulaire électronique papier à compléter par le responsable de la formation continue de l'établissement, (ou bulletin d'inscription à adresser à l'adresse indiquée en haut de page. Une convention de formation sera adressée, par KOP, dès réception du bulletin d'inscription, au directeur de l'établissement.

Prise en charge personnelle : joindre au bulletin dûment complété, daté et signé, le **règlement** des frais d'inscription - et prestations annexes s'il y a lieu - par chèque à l'ordre de KOP

A réception du dossier complet dûment constitué (inscription individuelle accompagnée de règlement ou convention signée) **KOP transmettra les informations définitives relatives aux JNKS** (confirmation de convocation, information pratiques...)

TARIFS

cocher les cases correspondantes (jours et tarifs)

avant le 4 septembre : tarif normal	adhérent *	non adhérent
Jeudi 17 septembre	100 €	120 €
Vend. 18 septembre	100 €	120 €
Les 2 jours	180 €	220 €
à partir du 5 septembre : tarif majoré	adhérent *	non adhérent
Jeudi 17 septembre	120 €	140 €
Vend. 18 septembre	120 €	140 €
Les 2 jours	220 €	260 €

* à jour de la cotisation 2020 (adhésion sur cnks.org)

KOP Association loi 1901 (déclarée en Préfecture des côtes d'armor)

n° Siret : 38805089000044 - n° de déclaration
d'activité 53220872422 – DATADOCK 0035038
[Code APE 8559A... organisme de formation non assujetti à la TVA]

Partenaires des JNKS 2020 :

 **appel medical**
par randstad.

 **Blueback**

 **ManagerSante.com**

 **kiné ouest
prévention**

Dans tous les milieux et à tous les âges de la vie

 **MACSF**

 **euròdom**

JNKS 2020 conçues par

gérées par

en partenariat et avec le soutien de :



 **kiné ouest
prévention**
Dans tous les milieux et à tous les âges de la vie



appel medical

 **Blueback**



ManagerSante.com



MACSF

 **euròdom**

BULLETIN D'INSCRIPTION JNKS 17 & 18 septembre 2020

à retourner par courrier à :
KINE OUEST PREVENTION (KOP) 1, allée du Puits Julien - BP 112 - 22590 PORDIC

jusqu'au **4 septembre 2020** : tarif normal ... à partir du **5 septembre 2020** : tarif majoré

informations et renseignements : formations.kines@kineouestprevention.com

remplir en majuscules svp

NOM

Prénom

Date DE : Date CDS :

Autre Diplôme :

RPPS :

adresse mail :

IMPERATIVE pour recevoir le code d'accès à la plateforme

Adresse domicile :

Code postal Ville

remplir en majuscules svp

FONCTION exercée : Kinésithérapeute

Cadre (service) Cadre sup (service)

Cadre (enseignant) Cadre sup (enseignant)

Directeur Soins Directeur IFMK

Etablissement

Service ou pôle :

Adresse

Code postal Ville

Tél. Fax

email

Prise en charge par la formation continue : à compléter par le responsable de la formation continue de l'établissement, et adresser le bulletin à l'adresse indiquée en haut de page. Une convention de formation sera adressée, par KOP dès réception du bulletin d'inscription, au directeur de l'établissement.

Prise en charge personnelle : joindre au présent bulletin dument complété, daté et signé, le règlement des frais d'inscription - et prestations annexes s'il y a lieu - par chèque à l'ordre de KOP

A le/...../.....

Signature du stagiaire

à compléter par le responsable en majuscules svp

NOM.....

Prénom.....

Fonction.....

Adresse

Tél.....Fax.....

email

Fait àle...../...../.....

BON POUR ACCORD

Cachet de l'établissement

et signature du responsable de la formation

TARIFS

cocher les cases correspondantes (jours et tarifs)

Jusqu'au 4 septembre : tarif normal	adhérent *	non adhérent
Judi 17 septembre	100 € <input type="radio"/>	120 € <input type="radio"/>
Vend. 18 septembre	100 € <input type="radio"/>	120 € <input type="radio"/>
ou les 2 jours	180 € <input type="radio"/>	220 € <input type="radio"/>
Total (à reporter) :	= €	= €
A partir du 5 septembre : tarif majoré	adhérent *	non adhérent
Judi 17 septembre	120 € <input type="radio"/>	140 € <input type="radio"/>
Vend. 18 septembre	120 € <input type="radio"/>	140 € <input type="radio"/>
ou les 2 jours	220 € <input type="radio"/>	260 € <input type="radio"/>
Total (à reporter) :	= €	= €

* à jour de la cotisation 2020 (adhésion sur cnks.org)

KOP Association loi 1901 (déclarée en Préfecture des Côtes d'Armor)
n° Siret : 38805089000044 - n° de déclaration d'activité
53220872422 – DATADOCK 0035038

[Code APE 8559A - organisme de formation non assujéti à la TVA]

JNKS 2020 conçues par

gérées par

en partenariat et avec le soutien de :

